Passerelle Entreprise

Conducteur-trice de bus

H/F

Mode d'emploi pour les conseillers emploi

2014

Financé par

Réalisé par

Conducteur-trice de Bus

Passerelle Entreprise – RATP

Vous trouverez dans ce mode d'emploi

- **La fiche métier**
- **Le calendrier du dispositif**
- **Rappels sur les inscriptions**

Conducteur-trice de Bus

Passerelle Entreprise – RATP

LE METIER

Professionnel de la conduite, vous assurez une mission commerciale auprès de la clientèle et veillez au confort des voyageurs (conduite confort). Vous êtes le maître à bord et faites respecter la réglementation à l'intérieur du bus la réglementation à l'intérieur du bus

PRE-REQUIS ET QUALITES

Profil et pré-requis
Tout public : femmes, hommes ; personnes reconnues handicapées, séniors
Etre âgé de 21 ans minimum
Etre titulaire du permis B avec expérience de la conduite d'un an
Aucun diplôme exigé (<Bac+2)
Casier judiciaire vierge

LES MISSIONS

Missions transport
Transporter les clients en toute responsabilité
Adapter sa conduite à la circulation en milieu urbain
Assurer la continuité de service en fonction des aléas de transport

Missions et gestion des équipements
Identifier et signaler les incidents mécaniques
Utiliser les moyens de communication embarqués

Missions commerciales
Répondre aux attentes des clients en leur réservant un bon accueil et en les renseignant
Appliquer les règles d'usage du bus
Informer sur les tarifs et vendre des titres de transport
Assurer un contrôle visuel des titres de transport

LE DISPOSITIF

- Il s'agit d'un dispositif de préparation aux tests de recrutement de l'entreprise visant à intégrer la RATP.
- 30 places disponibles.
- Recrutement en contrat de professionnalisation ou en CDI.

Calendrier

Passerelle Entreprise – RATP

CALENDRIER DE L'ACTION DE FORMATION
RATP - CONDUCTEUR/TRICE DE BUS
SESSION 3 - 2014

Dates	Etapes	Qui ? Quoi ?
17 et 18 novembre	**Informations collectives à destination des publics inscrits au Conseil Général à BOBIGNY**	**RATP/GIS PDC** > présentation métier **OF** > présentation formation + Questionnaire **CG 93**
24 et 25 novembre	**Entretien de pré-sélection OF**	**OF**
semaine 51	**Tests psychomoteurs RATP** Restitution des résultats aux candidats par la RATP- Faire compléter dossier	**RATP GIS PDC** > réservation des places de tests et envoi des convocations
22/12/2014 au 24/03/2015	**Formation** (2 groupes de *18 personnes maxi)* 1 journée suivi MR 1 journée en centre bus+NEF 1 atelier Mobilité Préparation et conseils à l'entretien (à l'improviste)	**OF** **RATP/DIT 93-CG93** : Accueil début de formation **RATP GIS PDC**
fin semaine 13	**Programmation TESTS (BS1)** **Tests Français, Maths, Logique** En fonction des résultats par rapport aux seuils de sélection : élimination ou accès vers machiniste direct ou accès vers CP machiniste (niveau < bac / emploi précaire ou pas d'emploi) + inventaire de personnalité	**RATP/GIS PDC** > Réservation des places de tests et communication des dates aux partenaires (mini 15 jours avant)
semaine 14 ou 15 ***semaines 16 à 19***	*Entretiens recrutement* *Visite médicale*	**RATP/GIS PDC** : réservation des places + communication des dates aux partenaires
à définir (fonction des besoins des centres)	*Entrée en formation*	**RATP/GIS PDC + BUS** : réservation des places + communication des dates aux partenaires

Inscription

Passerelle Entreprise – RATP

Public visé :

> Jeunes de 21 à 25 ans inscrits en mission locale

> Allocataire du RSA Socle

> Ayant le permis de conduire avec au moins 6 points et expérience de la conduite souhaitée

Modalités d'inscription :

> Remplir la fiche de prescription avec le bénéficiaire

> envoyer la fiche de prescription à candidatures_pass-entrep@cg93.fr – et la remettre au bénéficiaire
Objet : RATP_NOMcandidat

> **Le Conseil général transmettra ultérieurement par mail au conseiller référent l'horaire et le lieu de l'information collective**

Inscription

Passerelles Entreprises - RATP

- **Avant toute inscription, nous vous remercions de vérifier les pré-requis de votre candidat(e).**
- **La fiche de prescription doit impérativement être remise dûment remplie et remise à votre candidat(e) et doit ensuite être envoyée à :**

candidatures_pass-entrep@cg93.fr

IMPORTANT

Le candidat(e) doit se présenter le jour de l'information collective 15 minutes avant l'heure de l'information collective et IMPERATIVEMENT muni de :

- sa fiche de prescription

- de sa carte d'identité

- d'un CV et d'une lettre de motivation à jour

- d'un stylo (questionnaire)

AUCUN RETARD NE SERA ACCEPTE